



Nouvelle controverse sur les rapports entre Daniel Mermet et son équipe

- Les médias - Radios - Grévistes et précaires à Radio France -



Publication date: mercredi 3 juillet 2013

Description:

Lire d'Olivier Cyran, « *Daniel Mermet ou les délices de l'« autogestion joyeuse »* » (Article 11) et les réactions à cet article de membres de l'équipe de l'émission « Là-bas si j'y suis »

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

Nous regroupons ici deux articles. Le premier était une invitation à la lecture d'un article d'Olivier Cyran, paru sur le site Article 11, précédée d'un rappel des relations entre Acrimed et Daniel Mermet. Le second proposait une présentation de la plupart des réponses de collaborateurs de « Là-bas si j'y suis » à l'article d'Olivier Cyran, suivie de notre propre prise de position. (Acrimed)

I. Lire : « Daniel Mermet ou les délices de l'"autogestion joyeuse" » (Article 11)

Invitation à la lecture d'un article d'Olivier Cyran, paru sur le site Article 11, précédée d'un rappel des relations entre Acrimed et Daniel Mermet.

- ▶ Acrimed n'a jamais hésité à soutenir Daniel Mermet, chaque fois qu'il a été en butte à la calomnie ou à des formes déguisées de censure.

C'est ainsi que, en juin 2002, nous avons affiché [notre solidarité](#) avec l'animateur de « Là-bas si j'y suis » accusé d'antisémitisme avec Alexandre Adler et d'Alain Finkielkraut en témoins de l'accusation, puis à l'occasion d'une [nouvelle plainte déposée en septembre](#).

De même, en janvier 2004, nous avons publié [la réponse de Daniel Mermet à une sommation de Philippe Val](#), son futur patron (alors simple chroniqueur sur France Inter), de prendre la défense de Jean-Luc Hees, ami et... futur patron de Philippe Val.

Dernier exemple : notre (modeste) contribution à la diffusion, en juin 2006, d'une [pétition, intitulée « Sauvons Là-bas », contre le changement d'horaire de l'émission « « Là-bas si j'y suis »](#). Confirmant cette solidarité, Acrimed (représenté par Patrick Champagne et Henri Maler) a participé à la [soirée de solidarité](#) organisée le 29 juin 2006 au gymnase Japy à Paris, à l'initiative de la Société des producteurs et des collaborateurs spécialisés de France Inter. Puis nous avons diffusé [le texte envoyé aux 215 972 signataires de la pétition "Sauvons Là-bas" \[1\]](#).

- ▶ « Là-bas si j'y suis » est ce qu'elle est grâce à Daniel Mermet et à ses collaborateurs, sans qui elle n'aurait pas connu le succès qu'elle connaît. Mais, association de critique des médias - et des conditions de travail des salariés des médias -, nous n'avons jamais hésité non plus à faire état des conflits entre Daniel Mermet et des membres de « son » équipe. C'est pourquoi, alertés par Joëlle Levert (après une tentative de suicide) nous avons publié, en décembre 2003, son témoignage et la réponse de Daniel Mermet, regroupés sous le titre [« Conflit à "Là-bas si j'y suis" »](#).

De même, alertés par des communiqués des syndicats sur la précarité à Radio France et le non renouvellement du contrat de deux reporters de « Là-bas si j'y suis », Claire Hauter et Thierry Scharf, nous avons, en septembre et octobre 2004, publié ces communiqués, la réponse de Daniel Mermet et celles de Claire Hauter et Thierry Scharf, regroupés sous le titre [« La précarité à Radio France et à "Là-bas si j'y suis" »](#).

C'est dans le même esprit que nous signalons l'article d'Olivier Cyran, qui recueille et commente des témoignages à charge et accablants contre Daniel Mermet.

Daniel Mermet ou les délices de l'« autogestion joyeuse » par Olivier Cyran

Ce n'est jamais un plaisir de « tirer » sur son propre camp. Mais quand l'une des personnalités les plus influentes de l'audiovisuel « de gauche » adopte au quotidien des techniques de management dignes du patronat néolibéral le plus décomplexé, difficile de détourner les yeux. Enquête sur l'animateur un brin schizophrénique de « Là-bas si j'y suis », l'émission culte de France Inter.

Daniel Mermet vient de recevoir le Grand Prix de la SCAM (Société civile des auteurs multimédias) pour « *l'ensemble de son oeuvre* ». Cette gratification distingue aussi l'émission qu'il produit et anime chaque jour sur France Inter, « Là-bas si j'y suis ». Mais la remise du hochet de la SCAM - lesté tout de même d'un chèque de 7 000 euros - au baryton de la résistance FM fournit aussi l'occasion d'éclairer une facette plus méconnue du personnage : les pratiques managériales pas toujours très scrupuleuses dont il use avec les plus précaires de ses collaborateurs. L'heure étant venue d'honorer « *toute son oeuvre* », arrêtons-nous un instant sur cette oeuvre-là.

L'information ne s'est pas ébruitée hors des couloirs de Radio France, mais LBSJS peut se targuer d'être l'une des très rares émissions du service public où les souffrances au travail ont donné lieu à une enquête interne. C'était le 17 janvier 2012. Ce jour-là, alertés sur le cas de deux reporters à bout de nerfs récemment jetés à la porte par Daniel Mermet, les syndicats de Radio France (Sud, CGT, CFDT, FO, SNJ, CFTC) votent à l'unanimité l'ouverture d'une audition des membres de l'équipe de LBSJS devant le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Lire la suite sur [\].](http://www.article11.info/?Daniel-Mermet-ou-les-delices-de-l)

II. Lire : réactions à l'article d'Olivier Cyran sur Daniel Mermet et « Là-bas si j'y suis »

comme nous l'avions fait, en 2003 et 2004, en publiant des prises de positions des protagonistes de précédents conflits., nous publions ci-dessous une présentation de la plupart des réponses de collaborateurs de « Là-bas si j'y suis » à l'article d'Olivier Cyran [« Daniel Mermet ou les délices de l'"autogestion joyeuse" »](#).

Réponse d'Antoine Chao, journaliste et reporter à « Là-bas si j'y suis », publiée sur le site de Rue 89 :

Elargissons le champ de vision et de réflexion sur l'histoire de « Là-bas si j'y suis » sans se focaliser sur le récit de quelques-uns d'entre nous dont l'expérience a été malheureuse, douloureuse, voire destructrice. Je vais essayer d'y contribuer avec quelques lignes qui témoignent de mon expérience différente à « Là-bas si j'y suis ». Beaucoup de membres de l'équipe de Mermet ne vivent pas ou n'ont pas vécu cette expérience professionnelle de façon dramatique. C'est mon cas, et j'y travaille depuis bientôt douze ans.[...]

Oui, il y a du « turn over » à « Là-bas si j'y suis ». D'abord parce que la direction de France Inter ne propose aucun CDI : on enchaîne les CDD de quelques jours ou de dix mois au mieux. L'année prochaine, l'émission sera-t-elle reconduite, et dans quelles conditions ? Nous le savons fin juin, c'est précaire, c'est usant.

Oui, la plupart des pigistes, « cachetiers » ou producteurs de France Inter qui travaillent aux programmes sont intermittents du spectacle, situation surprenante et navrante qui devrait évoluer, espérons pour le meilleur. La

renégociation du protocole d'accord relatif à l'assurance chômage des annexes 8 et 10 dites « du spectacle » doit en effet se tenir d'ici la fin de l'année 2013.

Et ensuite parce que, oui, chez Mermet, c'est vrai, on bosse beaucoup, plus que dans d'autres émissions peut-être, et c'est usant aussi : il y a de l'urgence, de l'urgence quotidienne. Il faut savoir pourquoi on y est et pourquoi on y reste, pourquoi on s'entête, pourquoi on est prêt à passer des nuits blanches pour finir un montage à temps pour l'émission du lendemain. [...]

Pour apprendre, ce n'est pas dans les livres, c'est sur le tas, et c'est dur. Il est indispensable, dans un premier temps, de rentrer dans le moule de cette écriture radiophonique particulière et élaborée. Oui, Il faut une certaine dose d'abnégation, il faut être capable d'apprendre encore même quand on croit savoir déjà, c'est ingrat. L'égo, pour certains, ou la confiance, pour d'autres, peuvent en prendre un coup. Mais au bout du compte, et si l'humeur du postulant est compatible avec celle de Daniel, "Là-bas si j'y suis" devient un fabuleux espace de travail, de création et de revendication.

► [Lire la totalité de l'article.](#)

* * *

Réponse de François Ruffin, publiée sur le site *Fakir* : « janvier 2005 - juin 2012 - Mes années Mermet », 8/07/2013 [...]

Mermet, à coup sûr, ne sera pas élu « manager de l'année ». Une formation complémentaire ne lui nuirait pas. Mais pour qui a traîné, un peu, ses guêtres dans ce milieu, c'est pas le pire taulier.

On peut lui reprocher, en revanche, une absence de clarté : quand il me causait d' « *autogestion à Là-bas si j'y suis* » , ça me faisait rigoler en coin. Je l'ai arrêté, à l'occasion, dans sa tirade : « *Nan, Daniel, assume : c'est toi le patron.* » Ça me paraît nocif, un pouvoir qui s'exerce et qui néanmoins se masque. [...]

Après deux décennies de *Là-bas si j'y suis*, Daniel Mermet continue à former des débutants. Avec impatience, parfois. Avec le sentiment de tout recommencer à zéro, sans doute. Avec des fois où ça colle et d'autres non - pas seulement pour la qualité professionnelle (des reporters extras sont partis), mais pour les relations personnelles aussi (il faudrait ici étudier les conjonctions astrales...).

La précarité lui permet, objectivement, sans qu'il l'ait formalisé, sans qu'il ait conscience de cette violence, de tester les impétrants - contrepartie d'un recrutement ouvert, sans concours d'entrée. De trier les jeunots selon leur « talent », c'est-à-dire, pour l'essentiel, selon leur constance dans l'effort.[...]

C'est quoi comme émission ? Du re-por-tage, merde. Et il allait te chercher des mecs, des nanas, qui avaient tâté quoi, comme terrain ? Pas grand-chose. Même pas un mois en presse régionale. Qui s'étaient bien sûr jamais fadés les cuisines des restos (moi non plus), ou les algecos dans le bâtiment (pas plus). Ils arrivaient comme des fleurs fragiles. Je dis ça sans me moquer : ils me ressemblaient, je voyais en eux un reflet de moi. Ils avaient l'air très gentils, très bien, mais délicats. Ils sortaient de leur fac, la vie ne les avait pas trop brutalisés, un courant d'air serait pour eux une tempête, une voix qui s'élève ferait un bruit de tonnerre. Tu les imaginais mal bourlinguer en banlieue,

Nagra sous le coude, sortir les vers du nez d'un maire, assumer la pression de *Là-bas*, avec la timidité qu'ils portaient sur eux. On les envoyait au casse-pipe : pas les épaules encore.

Les premiers temps, Mermet les chouchoutait, un statut à part, collaborateur qui soi-disant « donne des idées », qui lui imprime des papiers, qui sort quelques archives. Mais nous, qui crapahutions sur la carte de France, qui nous crevions le cul, qui nourrissions quotidiennement l'antenne, on se le demandait vite, quand même, « *c'est quoi cet apparatchik qui ne quitte pas le burlingue, qui lève pas son cul du fauteuil ?* ». Il le sentait bien, le mec, qu'il était pas à sa place. C'était pas tenable. Il en attrapait des suées. Fallait qu'il plonge dans même potage que nous, qu'il se noie ou qu'il surnage.

Certains ont surnagé avec brio, ont fait leur trou à *Là-bas*. D'autres se sont noyés.

Benjamin fut brisé par cet échec, manifestement, à découvrir son courrier. Je l'avais prévenu, il me semblait, que ça serait pas un champ de roses, ou alors avec beaucoup d'épines - quand Mermet lui avait sans doute vanté la douceur des pétales.

► [Lire la totalité de l'article.](#)

* * *

Réponse de Benjamin Fernandez à François Ruffin, publiée sur le site *Fakir*

On ne se connaît pas François Ruffin, (tu connais d'ailleurs beaucoup mieux les autres reporters dont les témoignages sont repris dans l'enquête d'Olivier Cyran, que tu ne nommes pas - par crainte de les rencontrer avant moi qui suis aujourd'hui loin ?). On s'est croisé, le temps d'un voyage en RER, et quelques fois dans le bureau. J'étais pas au mieux de ma forme, Mermet m'avait foutu dans la merde, et je devais savoir comment j'allais vivre dans les prochains mois. Je te l'avais raconté, en écoutant aussi ton histoire. Tu ne m'avais pas prodigué de conseils inoubliables il me semble, et si tu m'as prévenu que *Là-bas* est un chemin de croix, ce dont je n'ai pas souvenir, merci du conseil fraternel, mais j'étais déjà pris au piège de la précarité made in Mermet, tu le saurais si tu avais un peu tendu l'oreille. A moins que tu ne sois sourd à certaines histoires. [...]

Si tu avais écouté, ça t'aurait évité d'écrire des conneries. Mais je ne me doutais pas alors du mépris avec lequel tu me regardais (ainsi que d'autres de l'équipe), pas plus que je n'avais anticipé que les promesses - douces « pétales », écris-tu - d'un Daniel Mermet s'évanouiraient au seuil du bureau 528. Le problème n'est pas que Mermet m'ait « brisé » comme tu te plais à l'écrire, mais qu'il m'ait précipité dans la précarité après m'avoir proposé des conditions de travail honnêtes. Nos rapports se sont tendus dès mon arrivée, quand j'ai insisté pour qu'il me présente le contrat qu'il m'avait vanté (un travail, un contrat, un salaire, même si cela te paraît impensable pour un journaliste, ne me semblait pas un marché de dupe, c'est pourquoi j'avais accepté de quitter un pays, un métier, des projets professionnels et humains. J'avais fait ma route, sans rien demander à personne, avait déjà eu mon compte de précarité, et j'avais construit un projet, qui fonctionnait. J'avais surtout conquis une précieuse indépendance économique et une liberté de production, que Mermet m'a confisquées. Par méthode, comme je l'ai découvert. Il faut casser les petits nouveaux, leur enthousiasme et leur confiance, et observer s'ils sont capables de sortir la tête de l'eau. S'ils se noient, on ira en chercher de nouveaux. Ça fait peur aux autres et ça ramène la discipline. Un laboratoire de la sélection naturelle en milieu radiophonique, pas sûr que tous les lecteurs de *Fakir* et les auditeurs de *Là-bas* si j'y suis adhèrent.

► Lire [la totalité de la réponse de Benjamin Fernandez à François Ruffin](#) (dans le fil des commentaires de l'article de ce François Ruffin).

* * *

On peut lire aussi [le témoignage d'Agnès Le Bot](#) (« cheffe » du répondeur en 2008-2009, puis attachée de production jusqu'en 2011), ainsi que [celui de Christophe Imbert](#) (réalisateur à France Inter, ancien chef du répondeur de 2001 à 2007), tous deux dans le fil des commentaires de l'article de François Ruffin.

Les précisions du SNJ Radio France : « Affaire Mermet, "Là-bas si j'y suis" : les origines du mal »

[...] il se passe des choses que nous considérons inacceptables dans le bureau 528 de France Inter. Rapports de travail compliqués et sous tension, reportages commandés non payés, plusieurs témoins ont eu le courage de dénoncer ces dérives... enfin. [...]

Mais après avoir décortiqué les « méthodes Mermet », force est de constater que s'il y a souffrance au travail, c'est que la situation à Radio France le permet.

Radio France : la précarité instituée - Comment en effet bâtir une émission quotidienne avec des reporters qui couvrent les quatre coins du monde, un animateur star et un budget rikiki ? France Inter peut-elle continuer de diminuer les budgets et les équipes des émissions d'année en année, tout en demandant que le résultat antenne, lui, reste de la même qualité ? Pourquoi Radio France laisse-t-elle des producteurs se comporter en chefs d'entreprise avec leurs collaborateurs sans vérifier ce qui se passe dans les bureaux ? Enfin et surtout, comment accepter que la Maison ronde cumule et accumule des strates de précarité : ici, les reporters de Mermet sont des intermittents, payés au lance-pierre, au reportage. Journalistes, mais rémunérés au cachet alors que les rédactions, elles, payent leurs précaires en pige ou CDD, pour le même métier.

Des réponses demandées à l'unanimité - L'enquête en interne suit son cours, et malgré trois présidents successifs du CHSCT Paris Île-de-France en moins d'un an, les élus tiennent le cap. Le 1er juillet dernier, ils ont redit leur inquiétude de voir les travaux d'investigation suspendus au gré des présidents. Ils ont demandé à l'unanimité que l'enquête soit menée à son terme. Ils ont également exigé de la direction qu'elle s'engage fermement pour mettre fin à ce système institué de précarité.

La question n'est absolument pas de déboulonner une émission culte de Radio France, ou son animateur. Les dernières informations dont nous disposons prouvent en partie que les élus du CHSCT avaient raison de s'inquiéter d'être manipulés : il est possible que *Là-bas si j'y suis* perde une journée de diffusion dès la rentrée... et donc une journée de travail en moins chaque semaine pour les reporters de Daniel Mermet. Non la question est plutôt de savoir comment sortir de ce système d'exploitation des cachetiers. Le fonctionnement de *Là-bas si j'y suis* n'est pas isolé dans le paysage radiophonique. D'autres émissions pourraient être accusées d'exploiter aussi à outrance leurs collaborateurs. [...]

- ▶ Lire la [totalité de l'article du SNJ de Radio France](#).

À notre avis

Parce que nous sommes **une association**, nos prises de position engagent un collectif (et non une simple collection d'individus) même si les adhérents d'Acrimed sont totalement libres - faut-il le préciser ? - de s'exprimer comme ils l'entendent sans engager notre commune association.

Parce que nous sommes une association de **critique des médias**, et non un tribunal chargé d'en appeler à des sanctions, ni même un jury chargé de décerner les éloges ou des blâmes à des témoignages individuels, nous ne nous prononçons que sur les seuls faits qui importent à cette critique.

Quels faits ?

1. Les qualités comme les défauts de l'émission « Là-bas si j'y suis » et de sa présentation par Daniel Mermet pourraient être mis en discussion. Mais ce n'est pas le sujet, à moins de défendre, par principe, que les meilleurs résultats peuvent justifier les pires moyens. Or c'est sur les moyens que porte la controverse.

2. Daniel Mermet n'est en rien responsable ni du budget dérisoire affecté à l'émission qu'il anime, ni de la précarité statutaire des collaborateurs de l'émission, ni du détournement du régime d'indemnisation des intermittents du spectacle : tout cela relève de la direction de France Inter.

C'est cette « précarité instituée » (pour reprendre l'expression du SNJ) qui gangrène la plupart des médias qu'il convient avant tout de combattre, parce qu'elle est génératrice de toutes les formes de souffrance au travail, d'invitation à la soumission et, le plus souvent, de détérioration de la qualité de l'information, comme nous n'avons cessé de les souligner [2]. La lutte contre cette précarité dépasse largement le seul cas de « Là-bas si j'y suis », mais elle l'englobe.

3. Si Daniel Mermet n'est pas responsable de cette précarité, il est responsable de la façon dont il en tient compte ou dont il s'en sert. « *La précarité, écrit François Ruffin, lui permet, objectivement, sans qu'il l'ait formalisé, sans qu'il ait conscience de cette violence, de tester les impétrants - contrepartie d'un recrutement ouvert, sans concours d'entrée. De trier les jeunots selon leur "talent", c'est-à-dire, pour l'essentiel, selon leur constance dans l'effort.* »

Tel est bien le problème : la mise à l'épreuve et l'apprentissage qu'évoquent de nombreux témoignages pour se féliciter d'en avoir bénéficié sont aussi une source de violence. Comment peut-on prétendre, toutes considérations psychologiques mises à part, qu'il est possible de mettre la précarité au service de la créativité sans entériner - en toute candeur, nous dit-on - la violence qui est inscrite dans cette situation elle-même, et par conséquent, dans les

Nouvelle controverse sur les rapports entre Daniel Mermet et son équipe

comportements qu'elle peut autoriser et qui peuvent être inacceptables (surtout s'ils contredisent les valeurs proclamées) ? La réponse est dans la question.

Et encore : pourquoi faudrait-il que les éloges, parfois nuancés et sans doute mérités, décernés par certains collaborateurs de Daniel Mermet, effacent sa responsabilité ou sa part de responsabilités dans les expériences destructrices rapportées notamment dans l'article d'Olivier Cyran ? La réponse, une fois de plus, est dans la question.

* * *

Lire [sur notre site](#) La réponse de Daniel Mermet (consultable sur [le site \(non officiel\) de l'émission](#))

[1] Voir aussi : [« Là-bas si j'y suis » revient à 17 heures](#), janvier 2007.

[2] Lire notre rubrique : [« Le journalisme précaire »](#), et le livre *Journalistes précaires, journalistes au quotidien*, d'Alain Accardo et alii (2007), présenté, avec quelques extraits, [ici même](#).